PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

en date du 29 juin 2021

Année scolaire 2020-2021

Séance n° 7

Présidence : Monsieur le Principal

Nombre de membres présents titulaires : 17

Quorum: 13

Nombre de membres présents suppléants : 1

Membres absents excusés :

Mr BAIS Robin, Représentant Personnel Education et Surveillance remplacé par Mme GALLIOZ Muriel Mme PICARD Anne, Représentante des Parents d'Elèves Mme DELABRE Anne, Représentante des Parents d'Elèves

Membres absents:

Mme SCHMITT Nathalie, représentante du Conseil Départemental
Mr GIROUD Claude, Représentant du Conseil Départemental
Mr MACHADO-COELHO Carlos, Personnalité qualifiée DSDEN
VAISSIERE Alix, Représentante des Elèves
Mme PIGNIER Colette, Représentante de la Communauté de Communes, sans voix délibérative
Mr VALLET Jean-Pierre, Agent Comptable, sans voix délibérative

Membres invités: 0

Date de convocation: 21/06/2021

Compte rendu du Conseil d'Administration n° 7 en date du 29 juin 2021

ORDRE DU JOUR:

A - ACTION EDUCATRICE

Désignation du secrétaire de séance Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 08 juin 2021 Adoption de l'ordre du jour et inscription des questions diverses Bilan annuel Préparation de la rentrée scolaire 2021-2022 Projet école ouverte

B - ORGANISATION BUDGETAIRE ET FINANCIERE

Bilans financiers des projets Budgets des voyages DBM

C - ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Autorisation de recrutement de contrats AED/AESH

D - FONCTIONNEMENT

Contrats et conventions Admission en non-valeur

E - QUESTIONS DIVERSES

1/ Désignation du secrétaire de séance :

Mr JOLLIOT et Mme DESCORPS-BILLOUD, Représentants Personnel Éducation et Surveillance, acceptent d'être secrétaires de séance.

2/ Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 8 juin:

Le Principal met au vote l'approbation du procès-verbal du 8 juin 2021 à tous les membres du C.A.

Vote: unanimité

Pour: 16 Contre: 0

Abstentions ou refus de vote : 0 Le procès-verbal est adopté.

3/ Ordre du jour et inscription des questions diverses :

M. PLASSE informe les membres du Conseil d'Administration qu'aucun point n'est à ajouter aux questions diverses dans la mesure où aucune question/information n'est parvenue dans les délais requis.

Arrivées de Mme Remusati (retour de distribution de copies d'examen dans les centres correcteurs) à 18h10 et Mme BOMPAS à 18h20.

4/ Bilan annuel:

M. PLASSE remercie l'ALPE pour le coup de main au self au cœur de la valse protocolaire.

Le 1^{er} trimestre a été difficile avec le confinement, puis l'emploi du temps « classique » au printemps s'est avéré être un bon choix tant pour les élèves, que les enseignants ou les agents.

Concernant les AED, il y a eu un gros turn-over cette année. Le bilan est positif malgré l'adversité. Nous avons espoir de plus de temps pour l'écoute et les échanges à la rentrée.

Une interrogation se pose sur l'utilité du carnet de liaison, compte tenu du fait que le numérique sur Pronote facilite un bilan plus complet que par le « document physique ».

La « journée chic » est reportée à la rentrée.

Lors du Conseil Départemental des Jeunes, des tablettes et un concours bracelets anti-gâchis ont été proposés en projet à la cantine. L'accord de principe du CA est donné à l'unanimité.

Les éco-délégués sont à généraliser.

Il est rappelé aux parents de privilégier les messages Pronote pour la régularisation des absences.

Il est conseillé aux élèves d'éviter la combinaison « chaussures à crampons » et « espaces vert » en intersaison. Concernant le développement numérique et « devoirs faits », un poste service civique a été demandé à la DSDEN et est actuellement à pourvoir.

La rencontre avec l'auteur du prix Alter-ado a été très riche.

Le CDI a été ouvert toute l'année malgré le contexte. Une forte augmentation des prêts est soulignée.

Lors du projet « santé et sexualité », les échanges sur des bases de jeu thématiques ont eu un fort succès. Il faudra prévoir un lieu pour poser des questions libres en amont. Cette opération reste encore à renforcer. Nous avons déjà eu 100% d'intervenants supplémentaires cette année.

Un problème d'affichage des menus sur Pronote est à régler.

Concernant les valeurs éducatives, le cadre structurant Adulte/Adolescent n'existe plus forcément suite aux différents protocoles des périodes de confinement. Le glissement éducation/instruction est-il à re-penser ? Il a été constaté malgré tout un fort lien relationnel élèves/enseignant, notamment avec les 3èmes. Serait-ce les effets positifs du Covid ?

Les moyens de communication sont à identifier. Faut-il utiliser instagram pour l'actualité positive uniquement? Le FSE a un solde excédentaire, il sera investi en tables pour aménager l'espace vert des élèves.

L'association sportive a été toute l'année en adaptation suite aux modifications des protocoles lors de la crise sanitaire. Les effectifs sont en très légère baisse de 5% par rapport à l'année précédente.

Un rappel sur les objectifs des inclusions en ULIS sera fait à la rentrée.

Les « soleils bleu » sur le document bilan des parcours consultables en ligne renvoient à des rapports spécifiques. Concernant l'orientation de fin de 3ème, le bilan est très satisfaisant avec seulement un élève en liste d'attente

En conclusion, cette année a été riche malgré le contexte.

Un bravo spécial est attribué aux personnels en cuisine qui ont été solidaires toute l'année pour pallier au souseffectif des agents d'entretien.

5/ Préparation de la rentrée 2021-2022 :

Une prévision de 567 élèves (pour une capacité maximale de 600 dans l'établissement) a été faite pour la rentrée 2021-2022. Le nombre de divisions reste inchangé (21), ce qui porte les effectifs d'élèves par classe à plus de 20 élèves par classe.

Une inquiétude sur la possibilité d'accueil des élèves.

Le partenariat d'accueil dans les locaux de l'ITEP pourrait être remis en cause, même si ce partenariat fonctionne très bien.

L'utilisation de la salle 108 (utilisée en salle informatique) pourrait également être remise en cause.

Cela amène à réfléchir sur la carte scolaire sachant que les effectifs montants du primaire sont inquiétants pour la fonctionnalité des enseignements à venir.

Il est rappelé aux parents le lien aide psy ados Covid envoyé par pronote et affiché dans le collège

Départ de Mme FRANZON à 19h34, Mme PEYRIN à 19h38 et Mme BOMPASS à 20h30

6/ Projet école ouverte :

Mme Peyrin détaille le projet école ouverte qui se déroulera du 08 au 13 juillet : L'Ecole ouverte est un dispositif de l'éducation nationale financé par le collège et proposé aux élèves selon recommandations des professeurs principaux et sur des critères à la fois scolaires et économiques.

Un groupe de 10 élèves a été formé et aura l'opportunité durant la semaine du 08 au 13 juillet de bénéficier de cours le matin dispensés par trois professeurs du collège ainsi que des après-midi sportives et culturelles encadrées par un assistant d'éducation formé à la pratique et à l'encadrement de la pratique sportives.

Programme: Randonnée au Margeriaz avec concours photo, Accrobranche, visite de l'Abbaye de Hautecombe et trajet en bateau ainsi qu'une visite de la ferme pédagogique de ST Ours. Mais aussi Biathlon. Ce dispositif est mis en place pour la deuxième fois dans l'établissement fort du succès de la première édition.

Vote: Pour: 15 Contre: 0

Abstentions ou refus de vote: 0

B – ORGANISATION BUDGETAIRE ET FINANCIERE

1/ Bilan financier des projets

Des sorties scolaires ont eu lieu en juin sur Vienne. L'ensemble des factures n'ayant pas été encore reçues, il n'est pas possible de présenter leurs bilans financiers.

Ils seront présentés et votés en septembre 2021 lors de la première séance du Conseil d'administration de l'année 2021/2022.

Page 4 sur 6

Compte rendu du Conseil d'Administration n° 7 du 29/06/2021

2/ Budgets des voyages

Plan montagne (septembre 2021)

Ce projet concerne le Plan montagne reconduit pour septembre 2021. Ces sorties de cohésion de classe sont organisées sur deux jours avec une nuit en refuge. Le coût de l'hébergement est de 33,00 € par personne avec une participation facultative des familles de 24,75 € par élève. Le solde de 8,25 € est financé par le Conseil départemental qui prend également à sa charge la totalité du transport ainsi que 75 % du coût lié à l'accompagnement d'un guide de moyenne montagne sur la base de 400,00 € pour les deux jours d'accompagnement. Le collège prend à sa charge les 25 % restants soit 100,00 € par guide. Les dépenses s'élèvent à 11 900.00 € pour 147 élèves et 20 accompagnateurs (15 personnels du collège et 5 AMM).

Vote: Pour: 15 Contre: 0

Abstentions ou refus de vote :

3/ DBM:

M. REYMOND présente les DBM pour informations N° 2 et 3. Il s'agit essentiellement des ouvertures de crédits sur reliquats présents au 31/12/2021 sur les subventions spécifiques de l'Etat et du Département.

Présentation d'une DBM N° 4 pour vote :

Cette DBM propose deux prélèvements sur fonds de roulement du collège ainsi que la ventilation des crédits globalisés notifiés récemment par le Rectorat de Grenoble.

Crédits globalisés 2021:

Nous avons reçu 4040.00 € du Rectorat correspondant aux subventions de crédits globalisés prévus pour les dépenses suivantes :

- carnets de liaison
- Droits de reprographie
- manuels scolaires

Viennent s'ajouter à ces crédits les reliquats inscrits sur ces différentes lignes au 31/12/2020 :

- 3.75 € pour les droits de reprographie
- 1005.94 € pour les manuels scolaires

Soit un total disponible à répartir de 5049.69 € que nous proposons de répartir comme suit :

Carnets de liaison: 1786.86 €

Droits de reprographie : 900.90 €

Manuels scolaires : 2361.93 €

Prélèvements sur fonds de roulement :

- 1100.00 € pour la maintenance quinquennale du parc d'extincteurs du collège

1000.00 € pour financer la part des accompagnateurs pour les sorties et voyages scolaires.

Vote: Pour: 15 Contre: 0

Abstentions ou refus de vote : 0

C - ORGANISATION ADMINISTRATIVE

1/ Autorisation de recrutement de contrats AED/AESH

Le Président demande la possibilité de recruter jusqu'à 20 contrats AED AESH.

Vote:
Pour: 15
Contre: 0

Abstentions ou refus de vote: 0

D - FONCTIONNEMENT

1/ Contrats et conventions

Convention avec le Lycée Monge pour le dispositif « Ecole ouverte » permettant de payer les intervenants.

Vote: Pour: 15 Contre: 0

Abstentions ou refus de vote: 0

2/ Admission en non-valeur

La famille d'un de nos anciens élèves n'avait pas acquitté deux créances de demi-pension. Malgré nos relances, l'Agent comptable du collège a dû procéder à leur recouvrement par voie d'huissier. Celui-ci nous a répondu que la famille n'avait pas la trésorerie suffisante pour ce faire et que leur situation financière ne leur permettait pas d'envisager une amélioration dans un temps raisonnable. Les créances non recouvrées s'élèvent à 170.80 €. Le chef d'établissement propose l'admission en non-valeur de cette somme.

Vote:
Pour: 15
Contre: 0

Abstentions ou refus de vote: 0

E/ QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse.

La séance est levée à 21h10. Les secrétaires de séance, Marc JOLLIOT et Sophie DESCORPS-BILLOUD

Le Président du C.A., Sylvain PLASSE